
Kirsten A. FUEDEMAN, *Vernacular Voices. Language and Identity in Medieval French Jewish Communities*

Juliette Sibon



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/ccm/6006>

DOI : 10.4000/ccm.6006

ISSN : 2119-1026

Éditeur

Centre d'études supérieures de civilisation médiévale

Édition imprimée

Date de publication : 1 avril 2017

Pagination : 176-178

ISSN : 0007-9731

Référence électronique

Juliette Sibon, « Kirsten A. FUEDEMAN, *Vernacular Voices. Language and Identity in Medieval French Jewish Communities* », *Cahiers de civilisation médiévale* [En ligne], 238 | 2017, mis en ligne le 01 juin 2017, consulté le 22 février 2021. URL : <http://journals.openedition.org/ccm/6006> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/ccm.6006>



La revue *Cahiers de civilisation médiévale* est mise à disposition selon les termes de la Licence Creative Commons Attribution - Pas d'Utilisation Commerciale - Pas de Modification 4.0 International.

Kirsten A. FUEDEMAN. – *Vernacular Voices. Language and Identity in Medieval French Jewish Communities*. Philadelphie, University of Pennsylvania Press, 2010, xi-254 p., ill. (Jewish Culture and Contexts).

« Parle-moi en français ! », demande le juif de la *Desputoison du juyf et du crestien* (xiii^e s.) à son interlocuteur chrétien qui s'adresse à lui en latin (cité p. 17). Dans la France capétienne, le français

– *romanz* ou *françois* –, vecteur optimal de communication avec les chrétiens, est la langue maternelle de la plupart des juifs *tsarfatim* – de France du nord, qui étudient moins le latin que leurs coreligionnaires provençaux et ibériques (p. 15) –, qu'ils comprennent parfois mieux que l'hébreu.

À partir d'un corpus encore souvent méconnu, voire négligé, composé de lettres en hébreu incluant des passages en français, de textes bilingues français-hébreu de natures variées – glossaires, dictionnaires, poèmes, chants, formules magiques, prières, traités de médecine, comptes de marchands... (voir le détail en Annexe 1, p. 155-158) –, ainsi que de textes hébreux relatifs aux problèmes linguistiques, datés du XII^e au début du XIV^e siècle, et dont plusieurs ont été publiés pour cette étude, l'A. analyse le français comme outil de pensée et de production écrite, vecteur de communication et support de représentation des juifs. La problématique repose sur le postulat que les choix linguistiques de l'individu ou du groupe sont des « actes identitaires » conscients et délibérés (Robert B. Le Page et Andrée Tabouret-Keller, *Acts of Identity: Creole-Based Approaches to Language and Ethnicity*, Cambridge, Cambridge University Press, 1985).

Les juifs *tsarfatim* parlent-ils un français spécifique, distinct de celui des chrétiens avec lesquels ils coexistent et dialoguent ? C'est l'objet du chapitre 1, intitulé *Language and Identity* (33 p.), qui livre d'abord une excellente synthèse historiographique du débat sur le « judéo-français », « judéo-langue » pour les uns, à l'instar du yiddish dans l'aire ashkénaze, imaginaire pour les autres, tels les représentants de la *Wissenschaft des Judentums* opposés à toute idée d'identité nationale juive – Geiger et Zunz notamment –, voire « langue fantôme » pour l'israélien Menahem Banitt (mort en 2007) (Menahem Banitt, « Une langue fantôme : le judéo-français », *Revue de linguistique romane*, 27 (1963), p. 245-294). Dans le sillage de ce dernier, K. Fudeman démontre que l'hébreu et le français ne s'inscrivent pas dans des sphères linguistiques nettement distinctes. Langue de la pensée, l'hébreu est commenté et expliqué en français. Aussi, au croisement de l'hébreu liturgique et savant, et du français de tous les jours, parfaitement identique à celui que parlent les chrétiens, existe-t-il un espace d'expression hybride, où les deux langues se mêlent et constituent un registre « juif », identitaire (voir le schéma 1 p. 58).

Dans le second chapitre, intitulé *Speech and Silence, Male and Female in Jewish-Christian Relations, Blois, 1171* (28 p.), l'A. examine les quatre lettres en hébreu relatives à l'épisode des martyrs de Blois, au cours duquel plus de trente juifs – dont plus de

la moitié sont des femmes – finissent sur le bûcher, accusés d'un meurtre d'enfant chrétien. Ce corpus hébraïque, déjà analysé par Robert Chazan (« The Blois Incident of 1171: A Study in Jewish Intercommunal Organization », *Proceedings of the American Academy for Jewish Research* 36 (1968), p. 13-31), Susan Einbinder (« The Jewish Martyrs of Blois, 1171 », Thomas Head [dir.], *Medieval Hagiography: A Sourcebook*, New-York, 2000, p. 537-560) et Kenneth Stow (Kenneth Stow, *Alienated Minority: The Jews of Medieval Latin Europe*, Cambridge, 1992), dont les auteurs sont des hommes « publics », des représentants de leur communauté, dit beaucoup de la manière dont les juifs ont pu percevoir et ressentir les événements. Bien que les échanges entre juifs et chrétiens soient présentés comme courtois, et que les juifs semblent avoir accordé toute leur confiance aux autorités de la société majoritaire, la suspicion s'esquisse en filigranes : les silences des chrétiens sont soulignés et perçus comme ambigus, prémisses de complot ; le discours du roi, a priori « ouvert », fait aussi l'objet de méfiance.

Le chapitre 3, intitulé *Texts of Two Colors* (34 p.), fait entendre la voix – et donc la langue vernaculaire – des juifs médiévaux, grâce à l'étude des manuscrits bilingues hébreu-français, relatifs à la liturgie et aux pratiques religieuses, dont les similitudes linguistiques avec les anciens textes chrétiens en vieux français des IX^e et X^e s. frappent. Comme dans les manuscrits chrétiens comparables, en effet, le français a plusieurs fonctions : transcrire l'oralité, dans les textes magiques et rituels notamment – à l'instar de la cérémonie de la *halitsa* – ou « déchaussement » (selon la coutume du lévirat, un homme est tenu d'épouser la veuve de son frère restée sans enfant, afin de se soumettre à l'obligation et au devoir « d'édifier la maison de son frère » ; or, en cas de refus du mariage, il doit se soumettre au rite du « déchaussement » devant le tribunal rabbinique, au cours duquel la veuve déchausse le pied droit de son beau-frère et lui crache au visage ou par terre devant lui en signe d'abaissement) ; rendre plus compréhensible la langue savante, en définissant des termes hébreux complexes ; compléter le glossaire technique de la langue savante, lorsqu'elle ne contient pas d'équivalent.

Le chapitre 4, enfin, intitulé *Hebrew-French Wedding Songs, Expressions of Identity* (26 p.), se concentre sur les deux chants matrimoniaux bilingues connus, *El giv'at ha-levonah* et *'Uri liqra'ti yafah* (voir Annexe 2, p. 159-173), conçus comme un dialogue entre le fiancé et sa promise, dans lequel s'imisce la voix du chœur. Les manuscrits sont illustrés par des dessins qui participent de l'imaginaire « français »,

telle la fleur de lys (p. 127) ou le chevalier sur sa monture (p. 128). Dans ces chants entonnés publiquement, les deux langues se complètent : l'hébreu distille la tradition juive et les citations bibliques, tandis que le français introduit d'autres aspects, telle la violence sexuelle ou l'érotisme. Finalement, ces chants véhiculent l'idée qu'un juif peut porter une épée, conquérir une ville ou courtiser une femme aussi bien qu'un chrétien, voire mieux ! Ils révèlent ainsi que les juifs se considèrent aussi comme des « francophones » à part entière, de langue et de culture « françaises », bien que les chrétiens les voient d'abord et avant tout comme « juifs » (p. 145).

Cette dernière conclusion finit de convaincre du grand intérêt de cet ouvrage qui combine approches philologique, linguistique et historique. Bien que la question de l'antijudaïsme et de l'antisémitisme médiévaux ne fasse pas l'objet de développements clairs – lorsqu'il est question de 1306, en particulier, date de l'expulsion des juifs du royaume de France par Philippe le Bel –, le livre esquisse de multiples pistes de réflexion, précieux apports aux problématiques relatives aux juifs médiévaux en général, et aux juifs *tsarfatim* en particulier, bien au-delà de la question linguistique stricto sensu, tant sur leur condition en monde chrétien, sur leurs relations quotidiennes avec le pouvoir et les individus de la société majoritaire, que sur leur rapport à la nation France émergente.

Juliette SIBON.